

ASSERMENTATION

960129

page 1

**Assermentation du premier ministre, M. Lucien Bouchard,
et des membres du Conseil des ministres**

Le lundi 29 janvier 1996

(Seize heures quarante minutes)

Le lieutenant-gouverneur (M. Martial Asselin): M. le premier ministre, Mme Bouchard, Excellence Archevêque de Québec Maurice Couture, MM. les maires de Montréal et de Québec, MM. les consuls, Mmes et MM. les députés, distingués invités, je me sens à l'aise aujourd'hui de vous présenter le nouveau premier ministre du Québec. Nous avons cheminé ensemble dans le cadre de la francophonie internationale alors qu'il occupait le poste d'ambassadeur du Canada à Paris. Il fut également un de mes collègues au Parlement du Canada comme député et ministre et nos relations, M. le premier ministre, ont toujours été correctes et amicales.

Ceci dit, dans quelques instants, j'aurai l'honneur d'assermenter le nouveau premier ministre du Québec, ainsi que le nouveau gouvernement qui aura la tâche de conduire la démocratie québécoise dans les défis qui s'offrent à elle. Un commentateur politique écrivait récemment que la société québécoise a en quelque sorte imposé M. Lucien Bouchard à la tête du gouvernement; il aurait pu écrire également que M. Bouchard a été aussi l'objet de cet irrésistible appel.

Dans le gouvernement qu'il nous présente aujourd'hui, le nouveau

ASSERMENTATION

960129

page 2

premier ministre a la lourde tâche d'incarner cet espoir dans une organisation gouvernementale renouvelée et dans un nouvel agencement de compétences qui combine l'expérience et le nouveau. Les Québécoises et les Québécois, M. le premier ministre, attendent beaucoup du nouveau gouvernement. Les élus savent maintenant qu'ils peuvent attendre également beaucoup des Québécois. L'automne dernier, on s'en rappellera, 94 % des électeurs inscrits se sont prévalus de leur droit de vote lors de la grande consultation à laquelle ils étaient conviés. Comme je le mentionnais dans mon message de Noël de cette année, il s'agit là d'une participation que peuvent nous envier plusieurs grandes démocraties.

La volonté du peuple québécois de participer au grand débat et de trancher les grandes questions par voie démocratique est notre bien le plus précieux. Le nouveau gouvernement pourra puiser dans cet esprit civique des Québécois l'énergie nécessaire pour opérer les redressements qui s'annoncent.

Je formule donc à votre intention, M. le premier ministre, ainsi qu'à celle de vos collègues, des membres de votre famille et de tous les Québécois et les Québécoises, le voeu que ces grands défis que vous vous êtes fixés dans les domaines économiques et sociaux se réalisent dans les plus brefs délais, dans l'intérêt de tous les Québécois.

Et, conformément aux prérogatives constitutionnelles conférées au lieutenant-gouverneur, j'invite donc, maintenant, le premier ministre désigné, l'honorable Lucien Bouchard, à venir me rejoindre,

ASSERMENTATION

960129

page 3

assisté du greffier et secrétaire général du Conseil exécutif, Me Michel Carpentier. Je vais procéder alors à son assermentation et à celle des membres du Conseil des ministres. Mesdames et Messieurs, je vous remercie.

M. Bouchard: Je, Lucien Bouchard, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Que Dieu me soit en aide.

Je, Lucien Bouchard, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de premier ministre avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Carpentier (Michel): M. Bernard Landry, député de Verchères, est nommé ministre d'État de l'Économie et des Finances. M. Landry continuera d'occuper le poste de vice-premier ministre.

M. Landry (Verchères): Moi, Bernard Landry, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre d'État de l'Économie et des Finances avec honnêteté et justice.

Moi, Bernard Landry, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette

ASSERMENTATION

960129

page 4

charge.

M. Carpentier (Michel): Mme Pauline Marois, députée de Taillon, est nommée ministre de l'Éducation.

Mme Marois: Je, Pauline Marois, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de l'Éducation avec honnêteté et justice.

Je, Pauline Marois, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisée, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): Mme Louise Harel, députée de Hochelaga-Maisonneuve, est nommée ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité. Elle sera également ministre responsable de la Condition féminine.

Mme Harel: Je, Louise Harel, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre d'État à l'Emploi et à la Solidarité et de ministre de la Condition féminine avec honnêteté et justice.

Je, Louise Harel, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et

ASSERMENTATION

960129

page 5

justice, et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisée, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): M. Guy Chevrette, député de Joliette, est nommé ministre d'État des Ressources naturelles et ministre responsable du Développement des régions. Il devient ministre responsable des Affaires autochtones et demeure ministre responsable de la Réforme électorale et parlementaire.

M. Chevrette: Je, Guy Chevrette, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre d'État des Ressources naturelles, ministre responsable du Développement des régions, ministre responsable des Affaires autochtones et ministre responsable de la Réforme électorale et parlementaire, et que je le ferai avec honnêteté et justice.

Je, Guy Chevrette, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): Mme Louise Beaudoin, députée de Chambly, est nommée ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Charte de la langue française.

ASSERMENTATION

960129

page 6

Mme Beaudoin: Moi, Louise Beaudoin, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de la Culture et des Communications et de ministre responsable du Conseil de la langue française avec honnêteté et justice.

Moi, Louise Beaudoin, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisée, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): M. Paul Bégin, député de Louis-Hébert, est nommé ministre de la Justice.

M. Bégin: Moi, Paul Bégin, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de la Justice avec honnêteté et justice.

Moi, Paul Bégin, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): M. Pierre Bélanger, député d'Anjou, est nommé ministre délégué à la Réforme électorale et parlementaire. Il agira également à titre de leader parlementaire du gouvernement.

ASSERMENTATION

960129

page 7

M. Bélanger: Je, Pierre Bélanger, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre délégué à la Réforme électorale et parlementaire et de leader parlementaire du gouvernement avec honnêteté et justice.

Je, Pierre Bélanger, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): M. Roger Bertrand, député de Portneuf, est nommé ministre délégué au Revenu.

M. Bertrand (Portneuf): Je, Roger Bertrand, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre délégué au Revenu avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Roger Bertrand, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge, Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Carpentier (Michel): M. André Boisclair, député de Gouin, est nommé ministre délégué aux Relations avec les citoyens.

ASSERMENTATION

960129

page 8

M. Boisclair: Je, André Boisclair, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre délégué aux Relations avec les citoyens avec honnêteté et justice.

Je, André Boisclair, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Carpentier (Michel): M. Jacques Brassard, député de Lac-Saint-Jean, est nommé ministre des Transports et agira également à titre de ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes.

M. Brassard: Moi, Jacques Brassard, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre des Transports et de ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Moi, Jacques Brassard, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Carpentier (Michel): Mme Denise Carrier-Perreault, députée de Chutes-de-la-Chaudière, est nommée ministre déléguée aux Mines, aux

ASSERMENTATION

960129

page 9

Terres et aux Forêts.

Mme Carrier-Perreault: Je, Denise Carrier-Perreault, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts avec honnêteté et justice.

Je, Denise Carrier-Perreault, affirme solennellement, que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): M. David Cliche, député de Vimont, est nommé ministre de l'Environnement et de la Faune.

M. Cliche: Je, David Cliche, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de l'Environnement et de la Faune avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, David Cliche, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Carpentier (Michel): Mme Rita Dionne-Marsolais, députée de

ASSERMENTATION

960129

page 10

Rosemont, est nommée ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce.

Mme Dionne-Marsolais: Je, Rita Dionne-Marsolais, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce avec honnêteté et justice.

Je, Rita Dionne-Marsolais, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisée, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): M. Guy Julien, député de Trois-Rivières, est nommé ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Julien: Je, Guy Julien, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation avec honnêteté et justice.

Je, Guy Julien, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): M. Jacques Léonard, député de Labelle, est nommé ministre délégué à l'Administration et à la Fonction

ASSERMENTATION

960129

page 11

publique et président du Conseil du trésor.

M. Léonard: Moi, Jacques Léonard, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique et de président du Conseil du trésor avec honnêteté et justice.

Moi, Jacques Léonard, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): M. Serge Ménard, député de Laval-des-Rapides, est nommé ministre d'État à la Métropole.

M. Ménard: Moi, Serge Ménard, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre d'État à la Métropole avec honnêteté et justice.

Moi, Serge Ménard, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): M. Robert Perreault, député de Mercier,

ASSERMENTATION

960129

page 12

est nommé ministre de la Sécurité publique.

M. Perreault: Moi, Robert Perreault, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de la Sécurité publique avec honnêteté et justice.

Moi, Robert Perreault, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître sans y être dûment autorisé quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): M. Matthias Rioux, député de Matane, est nommé ministre du Travail.

M. Rioux: Moi, Matthias Rioux, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre du Travail avec honnêteté et justice.

Moi, Matthias Rioux, affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): M. Jean Rochon, député de Charlesbourg, est nommé ministre de la Santé et des Services sociaux.

ASSERMENTATION

960129

page 13

M. Rochon: Moi, Jean Rochon, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de la Santé et des Services sociaux avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Moi, Jean Rochon, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette tâche. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Carpentier (Michel): M. Sylvain Simard, député de Richelieu, est nommé ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie.

M. Simard: Moi, Sylvain Simard, j'affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre des Relations internationales et de responsable de la Francophonie avec honnêteté et justice.

Moi, Sylvain Simard, j'affirme solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

M. Carpentier (Michel): M. Rémy Trudel, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, est nommé ministre des Affaires municipales.

ASSERMENTATION

960129

page 14

M. Trudel: Moi, Rémy Trudel, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre des Affaires municipales avec honnêteté et justice.

Moi, Rémy Trudel, je jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Carpentier (Michel): M. Jean-Pierre Jolivet, député de Laviolette, est nommé whip en chef du gouvernement et membre du Conseil exécutif.

M. Jolivet: Moi, Jean-Pierre Jolivet, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de whip en chef avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Carpentier (Michel): Mesdames et Messieurs, le Conseil des ministres.

M. Bouchard: M. le lieutenant-gouverneur, distingués invités, chères Québécoises et chers Québécois. Le gouvernement que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui a été, en quelque sorte, taillé sur mesure pour les défis qui se présentent aux Québécois cette année. La sélection des talents et l'organisation du gouvernement ont

ASSERMENTATION

960129

page 15

été totalement dictés par l'effort que nous devons consentir dans les mois qui viennent, essentiellement dans trois secteurs. Je dis trois secteurs parce que l'action gouvernementale est efficace lorsqu'elle est concentrée sur un nombre limité d'objectifs. C'est vrai aussi pour notre société.

Si nous voulons tenir un grand débat, le faire progresser, changer les mentalités et inscrire nos décisions durablement dans la réalité, l'éparpillement est notre adversaire. C'est pourquoi, dans l'année qui s'ouvre, ce gouvernement va se concentrer sur un certain nombre de tâches capitales et va inviter les Québécois à forger de nouveaux consensus.

Premier dossier, la relance de l'emploi et l'assainissement des finances publiques. Deuxième, la réforme de l'éducation et l'effort culturel. Troisième, la maîtrise par les régions de leviers importants de décision et la reconnaissance du rôle déterminant de Montréal dans la vie québécoise.

Trois dossiers, vous le voyez, qui présentent des problématiques distinctes, mais qui s'entrecroisent. Les solutions qu'il faut inventer en éducation doivent servir la culture et l'économie; la régionalisation doit servir l'emploi et l'éducation; et le nouveau muscle politique de Montréal doit servir la culture et l'emploi.

Je voudrais vous parler du climat général dans lequel le Québec entame cette nouvelle année. En ce moment, un mot semble occuper nos pensées, nos discussions et nos projets. Il s'agit du mot «difficile». La vie, pour plusieurs centaines de milliers de Québécois sans emploi

ASSERMENTATION

960129

page 16

ou qui vivent dans la précarité, est difficile. Le nouveau gouvernement québécois, dit-on avec raison, est placé devant des choix difficiles. L'assainissement nécessaire des finances publiques du Québec, c'est indubitable, promet des moments difficiles. Il faudra faire des sacrifices, perdre quelques habitudes bien ancrées. Lesquelles? Pour l'instant, c'est difficile à dire.

Mais, aujourd'hui, je voudrais vous proposer de changer de mot et, pour y arriver, je suggère de puiser, en cette fin de millénaire, dans la sagesse d'un homme politique, avocat et philosophe du début du millénaire, M. Sénèque, et je cite: «Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles.» Vous le voyez, le mot clé est «oser». La phrase décrit d'ailleurs exactement ce que nous vivons aujourd'hui.

Les finances publiques du Québec et, d'ailleurs, du Canada sont dans une situation difficile parce que, pendant près de 10 ans, on n'a pas osé faire le ménage qui s'imposait, on n'a pas osé faire les choix nécessaires, on n'a pas osé mécontenter tel ou tel groupe, on n'a pas osé prendre ses responsabilités et mettre les Québécois devant leurs responsabilités.

Nous savons que moins nous oserons, plus les choses seront difficiles. Chaque déficit annuel accroît notre dette, accroît donc la portion de notre budget qu'il faut consacrer aux intérêts de la dette au détriment de nos autres besoins. Ces déficits restreignent par conséquent notre capacité à améliorer la condition des Québécois.

ASSERMENTATION

960129

page 17

C'est un peu comme si on se mettait collectivement une camisole de force et qu'avec chaque déficit on serrait encore d'un cran. Déjà, la capacité d'initiative de l'État des Québécois est réduite. Il nous serait impossible, aujourd'hui, si le besoin s'en faisait sentir, d'inventer les cégeps ou le réseau de l'Université du Québec. Il nous serait impossible, aujourd'hui, de créer l'assurance-hospitalisation ou d'appliquer le rapport Parent sur l'éducation. Pensez-y: il nous serait impossible de déclencher la Révolution tranquille.

En 1996, choisir de ne rien faire, de laisser aller, ce serait accepter que, demain, notre force collective soit ligotée à un point tel que nous risquions l'immobilisme, l'engourdissement, l'atrophie. Nous, du gouvernement et de l'Assemblée nationale, sommes les dépositaires de l'outil collectif des Québécois, nous sommes les gardiens de sa santé, nous sommes responsables de son dynamisme. Nous prenons donc l'engagement ici, aujourd'hui, de nous appuyer sur la volonté des Québécois pour rendre à leur État sa liberté de mouvement, pour lui redonner sa marge de manoeuvre, sa capacité d'inventer et de voir grand. Et, pour y arriver, mesdames et messieurs, cette année, nous allons oser, nous allons oser mettre les chiffres sur la table et parler franchement. Nous allons oser briser les tabous, bousculer les habitudes, ouvrir les esprits.

En faisant cet exercice, nous devons songer particulièrement à nos jeunes, à ceux qui n'ont pas connu les «trente glorieuses», les années de croissance ininterrompue, le climat d'ambition illimitée et de tranquille certitude en un avenir forcément meilleur.

ASSERMENTATION

960129

page 18

Les femmes et les hommes du Québec qui sont nés dans les années soixante-dix et quatre-vingt se sont ouverts à la vie alors que se refermaient devant eux les portes du succès et de la prospérité. Ce serait une injustice terrible si nous devions, par notre insouciance et notre passivité, leur laisser pour héritage une facture monstrueuse et un État en ruine. Nous avons donc une autre responsabilité, nous, les citoyens et les gouvernants membres des générations qui ont profité de ces belles années. Je dis «des générations» parce qu'il y en a plus d'une. Les baby-boomers, bien sûr, mais encore plus, les parents du baby-boom, qui sont aujourd'hui à l'heure d'une retraite bien méritée mais, dans leur cas, bien assurée. Ce qui ne semble pas aussi certain pour les jeunes.

Il nous incombe de renvoyer un certain nombre d'ascenseurs. Lorsque nous avons leur âge et que nous en avons eu besoin, la collectivité québécoise a été, envers nous, d'une grande générosité. Aujourd'hui, il nous revient de faire preuve de solidarité et de générosité envers les jeunes Québécois. J'allais dire que c'est notre devoir. Je dirai plus simplement que c'est un savoir-vivre élémentaire. Je ne sais pas encore, de façon détaillée, quelle forme cette solidarité devrait prendre, quels gestes précis il faudrait poser, quelles ouvertures il faudrait aménager, tout en s'assurant d'une participation encore plus grande de nos aînés dans notre vie collective. C'est pourquoi j'appelle aujourd'hui, en particulier, les Québécoises et les Québécois de plus de 45 ans à réfléchir à cette question. Je les invite à mettre leur talent et leur considérable

ASSERMENTATION

960129

page 19

ingéniosité à l'oeuvre pour faire en sorte que les générations qu'on dit montantes puissent monter vraiment.

Depuis un an, le gouvernement du Parti québécois a mis un frein salubre à la spirale de l'endettement. Cette année, ensemble et avec tous les Québécois de bonne volonté, nous allons franchir une étape décisive. Nous allons éponger, d'ici un an, le déficit des opérations courantes. Nous devons poursuivre ensuite sur cette lancée pour briser durablement le cycle de l'endettement.

Mesdames, messieurs, voilà notre première tâche: arrêter d'hypothéquer notre avenir, mettre un terme à l'engourdissement de notre État. Et, de toutes nos forces, nous tenterons de le faire, sans augmenter les impôts des contribuables et sans augmenter la taxe de vente du Québec. Car, notre objectif n'est pas de ralentir l'économie, de nuire aux affaires et à l'emploi, d'aggraver le sort des démunis, d'alourdir le fardeau des consommateurs, mais, au contraire, de leur donner une bouffée d'oxygène.

Voilà, ce que signifie, pour nous, en 1996, le mot «oser». Si nous osons cette année, que se passera-t-il ensuite? Graduellement, nous pourrions commencer à desserrer la camisole de force. Nous commencerions à retrouver notre marge de manoeuvre, nous pourrions investir plus et mieux pour le présent et pour l'avenir. J'insiste sur ce laps de temps assez court parce que les Québécoises et les Québécois ont trop entendu le discours creux, appelant à des sacrifices immédiats, pour des résultats qui se perdent dans le brouillard d'un avenir indéfini.

ASSERMENTATION

960129

page 20

Je pense au contraire que, pour concentrer les esprits et les énergies, cette année, il faut nous donner un échéancier serré, pour que chacun puisse constater bientôt le fruit de son labeur et pour que la mémoire nous serve bien à juger les engagements de chacun en regard des résultats. Mais, au moment de nous engager dans cet exercice, il faut s'armer de grands principes qui doivent guider notre action. Nous voulons que notre État ne soit pas appauvri. Ce serait un comble si, pour y arriver, nous appauvrissions les Québécois. Nous voulons que notre État ait une plus grande capacité à établir la justice et à assurer l'égalité des chances. Ce serait un comble si, pour y arriver, nous devons accroître l'injustice sociale et l'inégalité des chances.

Vous voyez, il faut non seulement que la réorganisation, les compressions et les coupures se fassent dans l'équité, mais il faut de plus que les gestes que nous posons pour assainir notre budget collectif soient conçus comme des instruments d'une plus grande créativité, d'une plus grande justice et d'une plus grande équité.

Il faut de plus — et j'arrive ici à un point essentiel — que nous menions de pair notre effort de réduction des dépenses et notre action pour l'emploi. C'est pourquoi le gouvernement québécois est maintenant doté d'un grand ministère de l'Économie et des Finances responsable aussi, avec deux ministres délégués, de l'Industrie et du Commerce ainsi que du Revenu. Le nouveau ministre de l'Économie et des Finances présidera de surcroît le Comité ministériel de l'emploi et du développement économique. Nous pensons ainsi créer une synergie nouvelle au sein du gouvernement entre les décisions financières et

ASSERMENTATION

960129

page 21

les décisions de développement économique et d'emploi. Il n'y aura donc pas, au Québec, de massacre à la tronçonneuse. Nous ne tournerons pas le dos à la solidarité et à la compassion. Le voudrait-on que nous ne le pourrions pas. Ce serait pour nous, Québécois, contre nature.

Cependant, nous pouvons faire beaucoup dans notre administration, dans notre gestion, dans nos lois, dans notre jungle actuelle de bureaucratie et de programmes, nous allons émonder et aménager. Nous tenterons de tailler, ici un potager, là un jardin, et ça plaira au maire de Montréal.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bouchard: Vaste programme. Oui, c'est vrai, vaste programme. Je sais très bien qu'il n'est réalisable qu'avec la collaboration de tous nos citoyens, de nos syndicats, des gens d'affaires, des groupes communautaires, des gens des villes, des régions et des campagnes, des francophones, des anglophones et des néo-Québécois, je devrais dire aussi des souverainistes et des fédéralistes. C'est vrai, certains radicaux auraient peut-être la tentation de travailler à l'échec de cette grande entreprise pour ne pas donner à un gouvernement souverainiste la capacité de réussir là où les gouvernements fédéralistes ont échoué. Je leur dirai que les intérêts qui nous unissent cette année, ce sont ceux du Québec. Si nous réussissons, souverainistes et fédéralistes, ensemble, nous saurons bien ensuite, chacun de notre côté, présenter cette réussite à notre façon. Les

ASSERMENTATION

960129

page 22

fédéralistes diront que cela prouve bien que le succès est possible au sein du régime fédéral. Les souverainistes diront que cela prouve bien que le Québec peut s'engager vers la souveraineté sur des bases plus saines qu'auparavant. Cela fera un beau débat.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bouchard: Mais, d'ici là, j'appelle les fédéralistes, notamment ceux du monde des affaires, à donner la priorité à l'économie et à savoir faire la différence entre leur contribution légitime au débat politique et leur contribution nécessaire au redressement économique.

Pour notre part — et je l'ai clairement indiqué à des représentants des deux camps que j'ai rencontrés depuis un mois — nous n'avons pas l'intention d'étudier les propositions de réforme à travers le prisme des coalitions ou des votes référendaires. La réussite de notre action dépend entièrement de l'ouverture d'esprit, de l'imagination et de la participation des Québécois et de leurs organisations. D'ici quelques semaines, ces organisations seront conviées à présenter, lors d'un premier forum, des propositions concernant l'emploi et les finances publiques. Ces contributions nous seront précieuses pour les actions que nous devons prendre à court terme. Mais certaines réflexions demanderont plus de travail, plus de débat, plus de mûrissement. C'est pourquoi je demanderai aux Québécois et à leurs organisations de poursuivre leur réflexion sur un certain

ASSERMENTATION

960129

page 23

nombre de pistes jusqu'à l'automne.

Un second rassemblement aura alors lieu pour discuter de ces nouvelles solutions et pour élaborer plus globalement un nouveau pacte social québécois. Les états généraux de l'éducation actuellement en cours seront invités à imbriquer leur action dans ce nouveau cadre général et à remettre leurs conclusions à temps pour nourrir le débat plus large de l'automne. Les consultations en cours sur le dossier de l'énergie et sur la politique de la main-d'oeuvre convergeront vers ce même grand débat.

Dans cette année où nous parlerons beaucoup de chiffres, l'éducation et la culture constituent en quelque sorte notre rempart ou notre antidote contre la tendance à tout voir par la lorgnette de l'économie. Ce n'est pas vrai qu'on peut comprendre une société en se contentant de la déchiffrer: il faut la lire et l'écouter, l'apprendre, la remodeler, la raconter et la chanter. Il faut se dire franchement: la qualité de la vie québécoise des prochaines décennies dépend entièrement des choix que nous ferons en éducation à compter de cette année. Qu'il s'agisse de formation professionnelle, où la tâche est immense, qu'il s'agisse de la maîtrise — notre principal outil commun — de la langue française, qu'il s'agisse de la compréhension de notre histoire, de l'apprentissage de l'effort, de la rigueur et de la créativité, tout passe par l'éducation. Il faut décider maintenant si nous voulons former des générations de décrocheurs ou des générations de bâtisseurs. Ce gouvernement, s'il réussit, sera le gouvernement de l'éducation et de la culture; il sera

ASSERMENTATION

960129

page 24

aussi le gouvernement de la modernité en français. C'est pourquoi la ministre de la Culture et des Communications sera responsable du dossier de l'autoroute de l'information. C'est là que se situe un des plus grands défis pour l'avenir de notre langue.

L'éducation doit préparer à l'emploi, je l'ai dit, mais si elle ne faisait que ça, elle échouerait à demi. De même, il faut soutenir l'industrie culturelle indiscutablement, mais si la culture n'était qu'industrie, nous serions tous appauvris. La réalité québécoise elle-même, l'identité québécoise nous impose un effort constant en éducation et en culture, car s'il est vrai, comme le monde entier l'a compris le 30 octobre dernier et comme l'ont enfin compris un grand nombre de Canadiens, s'il est vrai, donc, que le peuple québécois existe, il est vrai aussi que ce peuple a une âme. Cette âme se doit d'être nourrie, métissée, enrichie, contestée, bousculée, réinventée, et cela ne peut se faire que par la culture et l'éducation, et cela ne peut se faire que par la culture dans l'éducation.

J'ai parlé de notre effort en matière d'emplois et de finances publiques, j'ai parlé de nos défis en éducation et en culture; un troisième chantier s'ouvre devant nous, celui de la régionalisation et de la relance de Montréal. M. Jacques Parizeau avait eu raison de juger que les régions n'étaient pas adéquatement représentées au centre du pouvoir québécois. En instituant les délégués régionaux, il tentait une expérience, il proposait d'en revoir le fonctionnement après une période de rodage. Nous avons procédé à cette révision et il nous est apparu important que chaque région du Québec ait son

ASSERMENTATION

960129

page 25

représentant désigné au gouvernement québécois. En fait, il nous est apparu important que chaque région ait deux représentants désignés et nous avons voulu faire en sorte que ces représentants soient en prise directe avec le levier de décision, donc avec le Conseil des ministres et le premier ministre.

D'une part, chaque région du Québec dispose dorénavant d'un ministre désigné; il s'agit d'un membre du gouvernement qui, en plus de sa tâche sectorielle, a la responsabilité de sa région. Pour ma part, alors même que j'ai décidé que le ministère du premier ministre, qu'on appelle le Conseil exécutif, n'aurait plus aucune responsabilité sectorielle et se concentrerait sur la coordination, l'appréciation et le suivi de l'ensemble des activités du gouvernement, j'estime que l'objectif de régionalisation nécessite l'impulsion du premier ministre lui-même. C'est pourquoi je me suis désigné comme président du comité ministériel qui réunira périodiquement tous les ministres régionaux. Ensemble nous pourrons dégager une vision territoriale et régionale de nos actions et coordonner l'effort de régionalisation en cours. Le ministre responsable du Développement des régions coordonnera ce travail avec ses ministres délégués. Il aura, de plus, la responsabilité des ressources du territoire, des Affaires autochtones et de la Réforme électorale, ce qui créera une synergie nouvelle dans l'action du gouvernement.

Chacun des ministres régionaux sera épaulé dans son travail par un député qui portera le nouveau titre de secrétaire régional. Ce secrétaire pourra aussi, à la demande du ministre, se charger de

ASSERMENTATION

960129

page 26

missions sectorielles.

Je résume: Les régions disposeront d'un ministre et d'un secrétaire général et les questions régionales seront débattues dans un nouveau forum présidé par le premier ministre. J'ai bon espoir que cette formule, mieux intégrée au véritable lieu du pouvoir, permettra d'aller plus loin encore dans la synthèse nécessaire des objectifs nationaux et des particularités régionales.

Montréal et sa région métropolitaine présente un cas à part. La démographie montréalaise, la complexité de son tissu de villes et de banlieues, son rôle économique et culturel, l'ampleur des problèmes qui l'assaillent démontrent amplement que le Montréal métropolitain doit être doté d'un levier politique à sa mesure. Le nouveau ministre responsable de la région métropolitaine de Montréal aura le mandat de promouvoir la métropole dans la définition d'actions gouvernementales spécifiques et dans la concertation des initiatives venant du milieu montréalais.

Il déposera, d'ici juin, un projet de loi constitutif d'une Commission de développement de la région métropolitaine de Montréal. La Commission métropolitaine exercera elle-même d'importantes responsabilités de promotion économique et sera chargée de conseiller le gouvernement en matière d'aménagement du territoire métropolitain, de transports, de culture, d'équipements et en toute autre matière affectant la métropole. Le ministre présidera cette commission et elle sera formée essentiellement d'élus locaux, ce qui aura pour résultat que les représentants de la métropole seront à la fois le cerveau et

ASSERMENTATION

960129

page 27

le muscle des actions qui toucheront la vie de notre plus importante agglomération.

Nous abordons ce changement avec un esprit de réforme, nous sommes prêts à en faire une révolution. D'autant que, graduellement et en parallèle avec la décentralisation, la Commission métropolitaine se verra confier d'autres responsabilités et, de surcroît, le ministre responsable de la métropole siégera dans chacun des comités ministériels de coordination et au comité des priorités. Les autres ministres dont les actions auront un impact significatif sur la métropole associeront le ministre de la région montréalaise à leur réflexion et à leurs interventions. Le ministre et sa Commission n'auront, d'ailleurs, aucune hésitation à user de leur influence pour que le gouvernement fédéral fasse sa juste part dans la relance de la métropole.

Le soir du référendum, le premier ministre Jean Chrétien disait vouloir tendre la main à son homologue québécois sur les questions d'économie et d'emploi. Nous le prendrons au mot, lui et, en particulier, ses ministres de la région de Montréal.

Vous le voyez, alors même que nous voulons renforcer la présence des régions au sein du gouvernement, nous faisons en sorte que jamais Montréal n'ait eu autant de poigne qu'aujourd'hui. À Québec, la Commission de la capitale nationale continuera son oeuvre nécessaire.

Dans ce gouvernement, on trouve notamment deux autres nouveautés: un ministère qui apparaît, un qui disparaît. Le peuple québécois, c'est une évidence, est composé de citoyens, tous égaux, sans

ASSERMENTATION

960129

page 28

exclusion, quelle que soit leur langue ou leur origine. Le Québec a la responsabilité d'assurer à tous ses citoyens la protection de leurs droits fondamentaux, d'assurer la qualité des rapports entre les citoyens et l'État québécois. Il a la responsabilité de promouvoir la civilité en général et les relations interculturelles en particulier.

C'est pourquoi nous avons créé un ministre délégué aux Relations avec les citoyens. Il s'occupera des droits de la personne, de la protection des consommateurs, de l'accès à l'information. Il supervisera aussi l'action des secrétariats à la famille, à la jeunesse et à l'action communautaire ainsi que le Conseil des aînés. Il accueillera les nouveaux citoyens, ceux qui naissent en sol québécois, d'où sa responsabilité en matière d'état civil, et ceux qui se joignent à nous, année après année, d'où sa responsabilité en matière d'immigration et de relations interculturelles.

Ce nouveau ministère, vous le voyez, a pour mandat de nous protéger, de nous écouter et de nous rassembler au-delà de nos différences, de nos origines ou de nos choix linguistiques et politiques. J'ai l'impression, ces temps-ci, qu'il répond à un besoin.

Le ministère de la Sécurité du revenu, lui, va disparaître. Il nous a semblé que ce ministère s'occupait de deux clientèles assez distinctes et qu'il ne faut pas aborder avec la même approche. D'une part, un certain nombre de Québécois sont inaptes au travail et ont donc besoin de notre solidarité. Ils devraient être sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

D'autre part, un certain nombre de prestataires de l'aide sociale

ASSERMENTATION

960129

page 29

sont aptes au travail et sont dans l'attente de formation ou de réinsertion sur le marché de l'emploi. Dans leur cas, c'est le ministère de l'Emploi qui devrait être leur interlocuteur. Le rapport Fortin-Bouchard sur la réforme de l'aide sociale nous aidera à faire ce tri et à renouveler nos approches. Le ministère de l'Emploi sera responsable de la période de transition qui s'ouvre.

Emploi et finances publiques, éducation et culture, régions et métropole, voilà les trois grands axes d'action de ce gouvernement. Voilà les trois dossiers sur lesquels nous serons jugés.

L'effort que nous allons consentir cette année sera le fruit de notre volonté et, j'en suis sûr, de notre intelligence collective. Les choix que nous ferons refléteront nos valeurs, nos priorités, l'état d'avancement de certains débats qui nous animent ici plus qu'ailleurs, de certaines initiatives que nous avons lancées et qui marquent notre différence. Ils testeront vraiment notre culture du consensus et de l'entraide.

Une chose est certaine: les choix que nous ferons seront, dans une large mesure, à nuls autres pareils. En un sens, ce que les Québécois veulent cette année plus que jamais, c'est se comporter en peuple désireux d'assumer sa responsabilité collective et d'aborder l'avenir sur des bases plus solides et plus modernes. Se comporter comme un peuple, c'est aussi la ligne de conduite que nous adopterons envers nos voisins canadiens qui, ces temps-ci, ont engagé une profonde réflexion sur leur avenir et sur les liens qu'ils veulent entretenir avec nous.

ASSERMENTATION

960129

page 30

Le 30 octobre a sonné au Canada une sorte de réveil collectif. Dans le foisonnement actuel des remises en question, on entend bien quelques voix grinçantes et revenchardeuses, mais on entend surtout la reconnaissance nouvelle de l'existence, au nord du continent américain, de deux peuples profondément différents, de deux peuples qui doivent bientôt décider de leur destin. Aucun dialogue fructueux ne peut s'engager sans une telle reconnaissance. Le Canada est en train de se résigner à cette idée. Je ne serais pas surpris si, dans un avenir assez proche, un peu partout au Canada, on se mettait à entendre des voix qui disent que la souveraineté et le partenariat, après tout, ce serait la meilleure solution.

To conduct ourselves like a people is the line of behaviour we shall adopt towards our Canadian neighbours who have begun to reflect deeply on their own future and on the ties they want to maintain with us. Last October 30 was a kind of collective wake-up call for Canada. Amid the current search for new definitions, there are, yes, some harsh and vindictive voices being heard. But mainly, what we are hearing is a new recognition of the existence, here in the northern part of the American continent, of two profoundly different nations who shortly must decide upon their destiny. No fruitful dialogue can begin without that recognition. Canada is in the process of resigning itself to that notion. I would not be surprised if, in the not too distant future, we begin to hear voices from many parts of Canada asking if sovereignty and partnership would not be the best solution after all.

ASSERMENTATION

960129

page 31

Pendant que les Canadiens s'interrogent, nous avons, nous, beaucoup de travail. Car, ce que nous voulons, au fond, c'est oser être nous-mêmes, dans l'effort et la solidarité, pour pouvoir, demain, être encore plus libres de nos décisions et de nos ambitions. Merci.

(Fin à 17 h 56)